

COMITÉ CANADIEN DU MARCHÉ DES CHANGES

# **Rapport sur les activités**

---

**2008**

## **Comité canadien du marché des changes Rapport sur les activités de 2008**

Le Comité canadien du marché des changes (CCMC) est formé de hauts représentants des institutions financières qui participent activement au marché canadien des changes et au marché international du change dollar É.-U./dollar canadien (voir la liste des membres à la page 7). L'objet du Comité, depuis sa création en 1989, est d'offrir une tribune pour l'échange de points de vue sur l'évolution du marché des changes et sur diverses questions connexes. Ses membres s'attachent notamment à examiner les pratiques et les méthodes en vigueur sur ce marché ainsi qu'à promouvoir le professionnalisme et l'intégrité dans le secteur. Le Comité assure également la liaison entre le marché et différentes institutions officielles et organisations œuvrant au Canada et à l'étranger<sup>1</sup>.

### **Évolution du marché des changes et questions stratégiques**

En 2008, les exposés suivants ont été donnés sur l'évolution du marché des changes :

- Le 12 février : « The changing nature of foreign exchange trading for retail customers » (Michael Stumm, chef de la direction de la firme Oanda Corporation, qui fournit en ligne des services de change destinés au marché de détail).
  - Le fonctionnement en continu des plateformes de négociation et le traitement de bout en bout intégralement automatisé des transactions facilitent l'efficacité d'exécution des opérations ainsi que leur confirmation et règlement instantanés. Les participants ont observé une forte réduction des marges dans le secteur du détail depuis l'expansion des systèmes de négociation électronique. Même si le montant moyen des transactions y est modeste, les opérations de détail forment un volet important et en essor du marché des changes (représentant, selon les estimations, environ 10 % de l'ensemble des transactions au comptant du marché international des changes).
  
- Le 22 mai : « Foreign exchange strategies of large institutional investors » (Andrew Spence, Régime de retraite des enseignantes et enseignants de l'Ontario, et Ed Cass,

---

<sup>1</sup>Le document intitulé *Objectifs et organisation*, qui a été rédigé par le Comité en 1990 et révisé la dernière fois en mai 2003, figure aux pages 9 et 10 du présent rapport.

Office d'investissement du RPC). Les orateurs ont parlé de la gestion du risque de change.

Les réunions du CCMC donnent souvent l'occasion de discuter de la conjoncture économique et de divers autres sujets avec des hauts représentants du marché des changes. Carolyn Wilkins, sous-chef du département des Marchés financiers à la Banque du Canada, s'est entretenue de la réaction de la banque centrale et des pouvoirs publics à la récente turbulence des marchés financiers. Elle a traité dans son exposé de l'injection exceptionnelle de liquidités dans le cadre de prises en pension à plus d'un jour, de l'instauration de nouveaux mécanismes d'octroi de liquidités à plus d'un jour, des mesures de politique monétaire adoptées par la Banque du Canada et de l'action du gouvernement canadien (acquisition par l'entremise de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et de la Facilité canadienne d'assurance aux prêteurs de blocs de prêts hypothécaires détenus par des prêteurs canadiens).

Organisée par BMO Marchés des capitaux, la réunion de mai a permis à Michael Gregory, économiste en chef de cette institution, de parler du dollar américain et d'autres monnaies.

La réunion de décembre s'est tenue à Ottawa, à la Banque du Canada, où les membres du CCMC ont rencontré le nouveau gouverneur, Mark Carney, et débattu du marché des changes ainsi que de l'incidence des turbulences qui secouent les marchés financiers. La question du risque de règlement associé aux opérations sur devises qui transitent par la CLS Bank a également été abordée dans le contexte de la cessation des activités de la banque d'affaires Lehman Brothers. Les membres du Comité ont réitéré leur intérêt quant à la possibilité que la CLS Bank ait un cycle de règlement le même jour pour les transactions (en valeur) visant la combinaison \$ CAN/\$ É.-U. conclues le même jour. Une discussion de suivi est prévue en 2009.

### **Liens avec les autres comités des changes**

Le CCMC a continué à participer aux efforts destinés à resserrer les relations entre les divers comités des changes à l'échelle internationale. En avril, des représentants du CCMC (George Pickering, Moti Jungreis et Rob Ogrodnick) ont assisté à la deuxième réunion mondiale des comités des changes (la première réunion avait eu lieu 18 mois auparavant). Cette réunion s'est déroulée à la Banque d'Angleterre en présence de délégués de huit comités (New York, Londres, BCE, Tokyo, Singapour, Hong Kong, Australie et Canada).

L'objet de ce type de rencontre est triple. Il s'agit d'améliorer la communication et la collaboration entre comités; débattre des initiatives et des projets des comités; enfin, de discuter des perspectives touchant l'évolution et les tendances que connaît le marché international des changes. Les sujets suivants étaient au menu de la réunion d'avril :

l'évolution des conditions de marché depuis le déclenchement de la tourmente récente des marchés financiers en août 2007, le règlement des transactions sur devises, les changements relatifs aux enquêtes sur le volume des opérations de change et l'activité du marché des changes liée à la négociation algorithmique ainsi qu'aux opérations de détail.

## **Comité canadien de déontologie**

Le Comité canadien de déontologie (CCD), qui est parrainé conjointement par le CCMC et l'Association des marchés financiers canadiens (AMFC), a été fondé en 1993. Ce comité indépendant fait régulièrement rapport au CCMC et a pour mission première de promouvoir le professionnalisme et des normes déontologiques élevées sur le marché canadien des changes. Le document intitulé *Organisation et composition*, annexé aux pages 11 et 12 du présent rapport, a été mis à jour la dernière fois en janvier 2007. La liste des participants figure à la page 8.

Le CCD a aussi pour objectif d'arbitrer, sur demande, les conflits qui opposent deux ou plusieurs parties. Il n'a reçu qu'à de rares occasions des demandes officielles d'arbitrage, mais a fourni des conseils et avis sur des questions liées aux pratiques exemplaires.

Après la promulgation d'un nouveau jour férié en Ontario (le jour de la Famille), entré en vigueur le 18 février 2008, les participants au marché ont reçu des appels de contreparties du marché des changes et du marché monétaire canadiens, de même que de banques étrangères, désireuses de savoir comment s'effectuerait le règlement de leurs transactions cette journée-là. Un protocole, dont les détails sont fournis dans une lettre commune des présidents du CCMC, du CCD, du GTCO et de l'AMFC jointe au présent rapport, a été rédigé afin d'éclaircir les modalités de règlement des opérations en dollars canadiens durant ce nouveau jour férié provincial.

En 2006, le New York Chief Dealers Group, groupe de travail rattaché au New York Foreign Exchange Committee, a proposé d'inclure en son sein un représentant du marché canadien des changes. Ed Monaghan, de RBC Marchés des Capitaux, occupe actuellement cette fonction.

## **Modèle de code de conduite de l'ACI**

En 2001, le CCMC, en collaboration avec le CCD et l'AMFC, ont fait du modèle de code de conduite de l'ACI une norme pour le marché canadien des changes en ce qui touche les pratiques exemplaires. Le modèle a été publié pour la première fois en 2000 par l'ACI-The Financial Markets Association, l'organe international qui chapeaute les associations de change dans le monde. Le document combine les recommandations de six codes de conduite antérieurs (ceux de New York, de Londres, de France, de Singapour et

de Tokyo ainsi que le code original de l'ACI). Le modèle est revu et mis à jour régulièrement par le Comité de déontologie de l'ACI, où le Canada est représenté (la représentante actuelle est Lynn Kennedy, de BMO Marchés des capitaux, qui siège aussi au CCD). La toute dernière version du modèle peut être consultée dans le site Web du CCMC ([www.cfec.ca](http://www.cfec.ca)) sous la rubrique « Announcements ».

## **Groupe de travail des chefs des opérations**

Le Groupe de travail des chefs des opérations (GTCO) a été créé en 2003. Ce groupe examine des questions opérationnelles comme les problèmes de livraison ou de règlement, les procédures et les pratiques exemplaires en matière de confirmation, la planification de la poursuite des activités, la messagerie liée aux opérations SWIFT, ou le recours au traitement intégré des opérations et aux confirmations électroniques. La liste des participants figure à la page 8.

En 2004, le GTCO canadien a approuvé deux documents sur les pratiques exemplaires qu'a fait paraître le New York Foreign Exchange Committee. Le premier, qui s'intitule *Management of Operational Risk in Foreign Exchange*, recommande 60 pratiques exemplaires auxquelles les institutions financières peuvent se référer lorsqu'elles procèdent à l'évaluation régulière de leurs politiques et procédures de gestion du risque opérationnel. Le second, intitulé *Recommendations for Nondealer Participants*, est une version abrégée de ces 60 pratiques exemplaires destinée aux participants autres que les négociants qui, sans être nécessairement aussi actifs sur le marché des changes, pourraient bénéficier de ces recommandations. On trouvera des liens vers ces documents dans le site Web du CCMC ([www.cfec.ca](http://www.cfec.ca)), sous la rubrique « Announcements ». Deux membres du GTCO canadien assistent par ailleurs aux réunions de leurs homologues new-yorkais.

En octobre, Rob Ogradnick a participé aux travaux d'un groupe à la réunion internationale des chefs des opérations organisée par la Banque du Japon et le Tokyo Foreign Exchange Market Committee. Un groupe de délégués représentant divers comités nationaux des changes s'est entretenu des actions de leurs comités. D'autres groupes ont discuté de la planification de la continuité des activités, des plateformes de négociation, ainsi que des marchés des devises à Tokyo et en Asie.

## **Statistiques du marché des changes**

### **Enquête triennale de 2010**

Les préparatifs ont déjà commencé pour la tenue de la prochaine enquête triennale des banques centrales sur l'activité des marchés des changes et des produits dérivés, qui sera menée en avril 2010 quant au volet consacré au volume des opérations, et en date du

30 juin 2010 pour les données relatives aux encours. Des commentaires ont été transmis à la Banque des Règlements Internationaux (BRI), en réponse aux questions posées par cette institution dans le cadre du bilan et de la réévaluation de l'enquête précédente.

### **Statistiques du marché des produits dérivés traditionnels**

Des données sur les marchés des produits dérivés d'environ 60 grands négociants d'envergure internationale établis dans les pays du Groupe des Dix (G10) sont collectées régulièrement. Trois institutions financières canadiennes y participent. Des données agrégées sur les encours ont été recueillies pour la première fois au 30 juin 1998, et tous les six mois par la suite. Ces informations portent sur les contrats de taux de change, de taux d'intérêt, d'actions et de marchandises et sur les swaps sur défaillance. Après chaque enquête, la BRI publie un communiqué concernant les résultats sommaires, agrégés au niveau mondial.

### **Enquête semestrielle sur le volume des opérations de change**

Une enquête semestrielle est effectuée (en avril et octobre) sur l'évolution du volume des transactions entre le dollar américain et le dollar canadien, de même qu'entre d'autres paires de monnaies. Elle comprend un tableau sur le mode d'exécution des opérations de change, ainsi que différentes définitions de contrepartie semblables à celles présentées dans l'enquête triennale de la BRI. Le nouveau rapport s'apparente généralement à l'enquête triennale, mais n'est pas directement comparable à cette dernière. L'enquête semestrielle n'englobe que les principaux participants au marché canadien des changes, dont le volume de transactions représente toujours l'essentiel de l'activité totale du marché. Un certain nombre d'autres autorités réglementaires, notamment celles de New York, de Londres, de Tokyo, de Singapour et d'Australie, mènent des enquêtes similaires. Les données semestrielles pour le Canada sont publiées dans le site Web du CCMC ([www.cfec.ca](http://www.cfec.ca)) quelques mois après la fin de l'enquête, en même temps que celles de plusieurs autres pays. Les données d'octobre 2008 sont jointes au présent rapport.

### **Accords cadres IFXCO, IFEMA et ICOM**

Le CCMC a parrainé, en collaboration avec le New York Foreign Exchange Committee, la British Bankers Association et le Tokyo Foreign Exchange Market Practices Committee, des travaux portant sur trois accords cadres : l'International Foreign Exchange Master Agreement (IFEMA), l'International Currency Options Market Master Agreement (ICOM) et l'International Foreign Exchange and Options Master Agreement (FEOMA). Le CCMC, de concert avec les comités nationaux susmentionnés, a obtenu en 1997 des opinions juridiques dans plusieurs pays, dont le Canada, sur la force exécutoire et la validité des dispositions relatives à la compensation comprises dans les versions

révisées des accords cadres IFEMA, ICOM et FEOMA. En 2004, le CCMC a accepté de coparrainer un accord cadre révisé appelé l'International Foreign Exchange and Currency Option Master Agreement (IFXCO). Celui-ci s'inspire de l'accord cadre FEOMA de 1997 et, comme lui, concerne les opérations de change au comptant et à terme ainsi que les contrats d'options sur devises. On obtient chaque année une mise à jour de l'opinion juridique.

## **Structure et composition du Comité**

Le CCMC publie le présent rapport annuellement afin de renseigner les institutions financières qui participent au marché des changes sur les activités du Comité et sa composition. Les dernières nouvelles concernant les activités du Comité sont affichées dans son site Web ([www.cfec.ca](http://www.cfec.ca)), sous les rubriques « Announcements » ou « Minutes ». Ce site contient aussi une liste à jour des membres, des renseignements sur les volumes des opérations de change et les taux de change, des articles présentant un intérêt pour les opérateurs du marché des changes, ainsi que des liens vers les sites Web d'autres comités et organismes de ce marché.

Quelques changements ont été apportés à la composition du CCMC. À la fin de l'année 2008, Donna Howard a remplacé George Pickering à la présidence du Comité. Parallèlement, Harry Culham, de Marchés mondiaux CIBC, prenait la place de Craig Ellis, Ed Monaghan, celle de Harry Samuel au poste de délégué de RBC Marchés des Capitaux, tandis que John Nixon, d'ICAP North America, remplaçait Tim Miles. Pour finir, Sharon Grewal, de Marchés mondiaux CIBC, a quitté la présidence du CCD. Mark Johnson, de RBC Marchés des Capitaux, va maintenant occuper ce poste.

La contribution de tous les membres aux travaux du CCMC ainsi que de ses sous-comités et groupes de travail est grandement appréciée, et nous tenons à remercier les personnes qui ont quitté le Comité au cours de la dernière année.

Donna Howard  
Présidente  
Comité canadien du marché des changes  
Rapport sur les activités de 2008

**Comité canadien du marché des changes**  
**Janvier 2009**

Donna Howard, chef, département des Marchés financier (présidente)  
Banque du Canada, Ottawa

Harry Culham, directeur général, responsable de la division Revenus fixes, monnaies et distribution  
Marchés mondiaux CIBC, Toronto

Jeff Feig, directeur général  
Citigroup, New York

Mark Johnson, directeur général (président du CCD, membre d'office)  
RBC Marchés des Capitaux, Toronto

Moti Jungreis, directeur général et chef mondial, Opérations de change  
Valeurs mobilières TD, Londres

Russell Lascala, directeur général et cambiste en chef  
Deutsche Bank, New York

Clifton Lee-Sing, chef intérimaire  
Ministère des Finances, Ottawa

Jack Linker, Directeur  
Reuters America, New York

Brad Meredith, vice-président exécutif  
Banque HSBC Canada, Toronto

Ed Monaghan, chef mondial, Opérations de change  
RBC Marchés des Capitaux, Londres

John Nixon, directeur exécutif  
ICAP North America, Jersey City

Richard Poirier, directeur général  
Banque Nationale du Canada, Montréal

Evan Steed, vice-président et directeur (président de l'AMFC, membre d'office)  
Valeurs mobilières TD, Toronto

Jamie Thorsen, première directrice générale  
BMO Marchés des capitaux, Chicago

Barry Wainstein, vice-président du conseil  
La Banque de Nouvelle-Écosse, Toronto

John Walks, directeur général principal  
State Street Global Markets Canada, Toronto

Rob Ogrodnick, analyste principal (secrétaire)  
Banque du Canada, Toronto

## **Membres des autres comités Janvier 2009**

### **Comité canadien de déontologie (CCD)**

Mark Johnson (président)	RBC Marchés des Capitaux
Joe Barbaro	Thomson Reuters (Canada)
Chris Benham	Marchés mondiaux CIBC
Lynn Kennedy	BMO Marchés des capitaux
Steve Kent	Valeurs mobilières TD
Brendan Luxton	La Banque de Nouvelle-Écosse
Brad Meredith	Banque HSBC Canada
Tim Miles	ICAP Capital Markets Canada
Rob Ogrodnick	Banque du Canada
Carmen Perricone	State Street Canada
Richard Poirier	Banque Nationale du Canada
Evan Steed	Président, AMFC

### **Groupe de travail des chefs des opérations (GTCO)**

Andy Sittambalam (président)	Banque de Nouvelle-Écosse
Bebi Ali	Banque HSBC Canada
Becky Alush	Marchés mondiaux CIBC
Laura Coward	Banque de Montréal
Nathalie Desautels	Banque Nationale
Sam Jeries	Valeurs mobilières TD
Jean Naphtine	RBC Marchés des Capitaux
Catherine Paquin	Banque Laurentienne
Michael Rober	State Street Bank & Trust Co.
Rob Ogrodnick (secrétaire)	Banque du Canada

### **Sous-comité d'adhésion**

Donna Howard (présidente)	Banque du Canada
Brad Meredith	Banque HSBC Canada
Jamie Thorsen	BMO Marchés des capitaux
Barry Wainstein	Banque de Nouvelle-Écosse

# Comité canadien du marché des changes

## Objectifs et organisation

Mai 2003

### I. Objectifs

Les objectifs du Comité sont les suivants :

- offrir une tribune en vue de favoriser des échanges de vues réguliers sur l'évolution du marché des changes;
- cerner, analyser et commenter certaines questions concernant le marché des changes;
- examiner des questions d'ordre technique ainsi que les procédures et pratiques en vigueur sur le marché des changes et les marchés financiers connexes;
- établir la liaison entre le marché des changes canadien et les organismes ainsi que les institutions officielles travaillant au Canada ou à l'étranger;
- promouvoir, à l'intention des participants au marché, les activités, les décisions et les opinions du Comité, lequel fait office de représentant du marché des changes canadien.

### II. Organisation

1. Le Comité est formé de cadres supérieurs d'institutions qui participent activement au marché des changes canadien et au marché du dollar canadien à l'échelle internationale.
2. La composition du Comité doit refléter les intérêts des principaux mainteneurs de marché du dollar canadien sur le marché des changes au Canada et tout autre intérêt des participants au marché qui, de l'avis du sous-comité permanent d'adhésion (décrit ci-après), contribueront favorablement aux travaux du Comité. En outre, le Comité doit compter un représentant des courtiers intermédiaires traditionnels et électroniques, un du ministère des Finances et un de la Banque du Canada. Le Comité peut également comprendre jusqu'à deux représentants non résidents d'importants mainteneurs de marché du dollar canadien établis à l'extérieur du pays.
3. Le président de l'Association des marchés financiers du Canada et celui du Comité canadien de déontologie sont membres d'office du Comité mais n'ont pas droit de vote, à moins qu'ils ne soient déjà membres de plein droit.
4. Un cadre de la Banque du Canada assume la fonction de secrétaire du Comité.

5. Le Comité ne peut compter plus de 16 membres ayant droit de vote, à l'exclusion du secrétaire. Le quorum est atteint lorsque les deux tiers des membres ayant droit de vote sont présents. Les membres ont chacun droit à un vote. Le président ne vote que pour départager les voix. Les membres désignent, au sein de leurs propres organisations, des suppléants qui, dans des circonstances exceptionnelles, les remplaceront aux réunions. Les suppléants doivent être considérés comme des candidats possibles aux postes de membre en cas de vacance.
6. Au départ, le tiers des membres sont nommés pour trois ans, un autre tiers pour deux ans et l'autre tiers pour un an. Par la suite, le mandat est normalement de trois ans pour tous, mais l'adhésion reste toujours au gré du Comité. Pour garantir la cohérence, tous les mandats sont réputés se terminer le 30 avril.
7. Les membres siègent au Comité à titre individuel, dans le but de refléter les intérêts du marché des changes en général plutôt que ceux des organismes qui les emploient.
8. Les membres en exercice élisent un des leurs à la fonction de président et fixent la durée du mandat de ce dernier. Le Sous-comité d'adhésion (voir ci-dessous) recommande les candidats qu'il juge appropriés pour occuper cette fonction.
9. Le Comité se réunit trois fois par an ou plus souvent au besoin. Les membres présents décident à chaque réunion de la date et du lieu de la prochaine réunion.
10. Un sous-comité permanent d'adhésion, composé d'un président, à savoir le représentant de la Banque du Canada, et de trois autres membres choisis par l'ensemble du Comité, trouve et propose de nouveaux membres en fonction de leur notoriété personnelle, de l'étendue de leur expérience et de leur aptitude potentielle à contribuer aux travaux du Comité. Ces trois autres membres remplissent chacun un mandat de trois ans qui se termine une année différente, le 30 avril.
11. Le Comité peut former des comités spéciaux présidés par ses membres pour étudier des questions précises. Des personnes de l'extérieur peuvent être invitées à siéger à ces sous-comités.
12. Le Comité publie un rapport annuel de ses activités qu'il envoie à toutes les institutions financières au Canada qui jouent un rôle actif sur le marché des changes pour leur faire part de ses activités et leur communiquer le nom de ses membres.
13. Le secrétaire prépare et envoie un avis de convocation aux réunions à chacun des membres et des suppléants et leur distribue le procès-verbal des réunions.

**Comité canadien de déontologie**  
**Organisation et composition**  
**Janvier 2007**

Le Comité canadien du marché des changes et l'Association des marchés financiers du Canada parrainent conjointement le Comité canadien de déontologie, créé en 1993.

**Mission**

Promouvoir un niveau de professionnalisme et d'éthique élevé sur le marché canadien des changes.

**Objectifs**

1. Prôner l'amélioration constante des pratiques du marché afin de renforcer la tradition d'auto-réglementation du marché des changes au Canada.
2. Fournir des ressources pédagogiques qui favorisent la compréhension théorique et pratique du marché des changes et des marchés financiers connexes.
3. Résoudre les griefs, sur demande, entre deux ou plusieurs membres du milieu des changes ou entre les institutions qu'ils représentent.
4. Communiquer avec les personnes qui œuvrent sur le marché des changes et les associations professionnelles connexes sur des sujets liés aux pratiques commerciales et au code de déontologie. Composition.

**Membres du Comité**

Le Comité se compose d'un maximum de treize personnes qui sont invitées par le CCMC et l'Association des marchés financiers du Canada à y siéger pour un mandat de deux ans. Le quorum est atteint lorsque la moitié des membres en exercice du Comité sont présents. Le Comité comprend :

1. Le président du CCMC ou son mandataire.
2. Le président de l'Association des marchés financiers du Canada ou son mandataire.
3. Un membre représentant chacun des principaux mainteneurs de marché du dollar canadien sur le marché des changes au Canada.
4. Un représentant du marché des changes à Montréal, un du milieu du courtage

intermédiaire traditionnel, un du milieu du courtage intermédiaire électronique, un du secteur des banques étrangères et un de la Banque du Canada.

Chaque membre du Comité peut satisfaire à une ou plusieurs des exigences ci-dessus. Un minimum de deux membres devraient aussi siéger au CCMC. Tous les membres devraient avoir une connaissance approfondie du marché des changes canadien, jouir d'une réputation suffisante au sein de la communauté pour inspirer le respect, et être en mesure de contribuer aux travaux du Comité. Traditionnellement, le président sortant de l'Association des marchés financiers du Canada assume la direction du Comité. Si cela s'avère impossible, le Comité choisit le président parmi ses membres.

### **Règles de procédure du Comité**

1. Le Comité se réunit à la demande du président. Les réunions sont informelles, et le Comité fait régulièrement rapport au CCMC. Toute recommandation ou document de travail préparé par le Comité est présenté préalablement au CCMC avant d'être distribué ou divulgué publiquement.
2. Le Comité diffuse les renseignements à l'intention du marché par l'entremise de l'Association des marchés financiers du Canada.

# THE CANADIAN FOREIGN EXCHANGE COMMITTEE LE COMITÉ CANADIEN DU MARCHÉ DES CHANGES

150 King Street West  
Suite 2000  
Toronto, Ontario  
M5H 1J9

February 13, 2008

Dear Foreign Exchange Market Participant,

**Re: Canadian Dollar Settlements and the New Ontario Holiday “Family Day” February 18<sup>th</sup>**

The Provincial Government of Ontario recently declared a new holiday – Family Day – that will take place for the first time on February 18, 2008. Many of the banks in Canada have trading rooms and head office locations in Ontario and as such there have been many inquiries as to whether February 18<sup>th</sup> is a valid Canadian dollar settlement date for FX and Money Market transactions.

This new holiday is a Provincial holiday, not a Federal holiday. The Bank of Canada and payment systems in Canada will be open. However, the chartered banks' branch networks in Ontario, Manitoba, Saskatchewan and Alberta will be closed. Therefore, payments to branch bank accounts in these provinces will be for next day value (i.e. February 19).

February 18<sup>th</sup> is President's Day in the United States and as such it is not a standard settlement date for USD/CAD trades. However, Currency versus CAD trades can be settled as long as the payment systems in both countries are open.

While most banks participating in the Canadian dollar FX and Money Markets confirmed they are able to make payments as usual on February 18<sup>th</sup>, we recommend that market participants confirm with counterparties if they are able to settle on February 18<sup>th</sup> for any new or existing trades.

Sincerely,

George Pickering  
Chair, Canadian Foreign Exchange Committee

Andy Sittambalam  
Chair, Operations Managers Working Group

Sharon Grewal  
Chair, Canadian Committee for Professionalism

Evan Steed  
President, Financial Markets Association of Canada

# LE COMITÉ CANADIEN DU MARCHÉ DES CHANGES THE CANADIAN FOREIGN EXCHANGE COMMITTEE

150, rue King Ouest, bureau 2000  
Toronto (Ontario) M5H 1J9

Personne-ressource : Rob Ogrodnick  
Téléphone : 416 542-1339  
Courriel : rogradnick@banqueducanada.ca

## Le CCMC publie les résultats de l'enquête sur le volume des opérations de change réalisée en octobre 2008

**Le 27 janvier 2009** – Le Comité canadien du marché des changes (CCMC) a publié aujourd'hui les résultats de l'enquête semestrielle sur le volume des opérations de change au Canada menée en octobre 2008. L'objet de cette enquête est de fournir des données sur la taille et la structure du marché canadien des changes et des produits dérivés de change. Le volume des opérations est ventilé par produit, monnaie, contrepartie, échéance et mode d'exécution. Les huit banques les plus actives sur le marché des changes au Canada ont participé à l'enquête.

L'enquête du CCMC s'inspire de l'enquête triennale sur l'activité des marchés des changes et des produits dérivés qu'effectue la Banque des Règlements Internationaux (BRI) auprès des banques centrales. Les deux enquêtes peuvent toutefois ne pas être directement comparables, en raison de certaines différences touchant à la méthode de déclaration des opérations. La plus grande différence réside dans le fait que, dans l'enquête du CCMC, les opérations sont déclarées en fonction de l'emplacement du pupitre de négociation au Canada; l'enquête englobe ainsi toutes les opérations tarifées et exécutées par des négociants au Canada. Dans l'enquête mondiale de la BRI, les opérations sont plutôt déclarées en fonction de l'emplacement du bureau de vente<sup>2</sup>.

Voici les faits saillants de l'enquête d'octobre 2008 :

- En octobre, le volume mensuel des opérations de change traditionnelles (à savoir les opérations au comptant, les opérations à terme sec et les swaps de taux de change) s'est chiffré à 1,46 billion de dollars É.-U. Le volume quotidien moyen s'est accru de 4,4 %, passant de 63,6 milliards de dollars É.-U. en avril 2008 à 66,4 milliards en octobre.
- En octobre, les volumes mensuels des opérations au comptant et des opérations à terme sec ont progressé de 7 % et de 68 %, respectivement, comparativement aux résultats d'avril 2008. Par contre, le volume mensuel des swaps de taux de change a diminué de plus de 4 % entre avril et octobre 2008.
- Le volume de 66,4 milliards de dollars É.-U. atteint en octobre 2008 ne constitue qu'un léger accroissement (1,5 %) par rapport au chiffre de 65,4 milliards dont fait état l'enquête d'octobre 2007.

---

<sup>2</sup> Lorsqu'aucun bureau de vente n'intervient dans une opération, comme c'est le cas des transactions effectuées à partir d'un système de négociation interbancaire, les volumes rapportés concernent les opérations des pupitres de négociation.

- À 2,7 milliards de dollars É.-U., le volume quotidien moyen des produits dérivés de change (swaps de devises et options) est demeuré inchangé en comparaison des résultats de l'enquête réalisée six mois plus tôt. Cependant, pris individuellement, le volume des swaps de change a chuté de plus de 9 % entre avril et octobre, alors que celui des options a augmenté de plus de 9 % au cours de la même période.

Les résultats de la présente enquête sont détaillés en annexe, dans les tableaux synoptiques.

Le CCMC est un organisme sectoriel formé de hauts représentants des institutions financières qui participent activement au marché canadien des changes et au marché international du change dollar É.-U./dollar canadien. L'objet du Comité, depuis sa création en 1989, est d'offrir une tribune pour l'échange de points de vue sur l'évolution du marché des changes et sur diverses questions connexes. Ses membres s'attachent notamment à examiner les pratiques et les méthodes en vigueur sur ce marché ainsi qu'à promouvoir le professionnalisme et l'intégrité dans le secteur. La Banque du Canada préside le CCMC et en assure le secrétariat.

La Banque du Canada coordonne également l'enquête du CCMC pour le compte des participants au marché. Huit banques ont pris part à l'enquête :

- Banque HSBC Canada
- Banque Nationale du Canada
- BMO Marchés des capitaux
- La Banque de Nouvelle-Écosse
- Marchés mondiaux CIBC
- RBC Marchés des Capitaux
- State Street Canada
- Valeurs mobilières TD

D'autres comités mènent à l'étranger des enquêtes similaires dont ils publient aussi les résultats aujourd'hui. Il s'agit du Foreign Exchange Joint Standing Committee (Londres), du Foreign Exchange Committee (New York), du Singapore Foreign Exchange Market Committee et de l'Australian Foreign Exchange Committee. Le site Web du CCMC ([www.cfec.ca](http://www.cfec.ca)) renferme un lien vers le site de chacun des comités. Les liens suivants conduisent directement aux résultats de leurs enquêtes respectives :

<http://www.bankofengland.co.uk/markets/forex/fxjsc/index.htm>

<http://www.newyorkfed.org/fxc/volumesurvey/>

<http://www.sfemc.org/statistics.asp>

[http://www.rba.gov.au/AFXC/Statistics/FXTurnoverReports/2008/Oct\\_2008/index.html](http://www.rba.gov.au/AFXC/Statistics/FXTurnoverReports/2008/Oct_2008/index.html)

**Le Comité canadien du marché des changes**  
**Enquête semestrielle sur le volume des opérations de change**  
**Octobre 2008**

**Tableaux synoptiques**

**Le 27 janvier 2009**

## **Table des matières**

### **Sommaire des données relatives au volume des opérations – octobre 2008**

Tableau 1	Volume des opérations de change traditionnelles au Canada - Synthèse des résultats des enquêtes
Tableau 2	Volume des options de gré à gré conclues sur le marché des produits dérivés au Canada - Synthèse des résultats des enquêtes
Tableau 3	Volume total des opérations de change déclarées au Canada
Tableau 4	Volume des opérations de change traditionnelles déclarées au Canada, par instrument et par contrepartie - Synthèse des résultats des enquêtes
Tableau 5	Volume des opérations de change traditionnelles au Canada, par monnaie - Synthèse des résultats des enquêtes
Tableau 6	Volume des opérations de change déclarées au Canada, par échéance
Tableau 7	Modes d'exécution

**Tableau 1 : Volume des opérations de change traditionnelles au Canada**  
**Synthèse des résultats des enquêtes**  
 En milliards de dollars É.-U.

	Volume des opérations de change				Nombre de jours ouvrables	Volume quotidien total moyen	Taux de variation (en %)
	Au comptant	À terme sec	Swaps de taux de change	Total			
Oct. 2005	223,8	60,9	685,5	970,2	20	48,5	
Avril 2006	235,4	61,1	703,6	1 000,1	19	52,6	8,5
Oct. 2006	238,9	63,3	732,0	1 034,1	21	49,2	-6,4
Avril 2007	236,5	73,8	756,0	1 066,2	20	53,3	8,3
Oct. 2007	326,5	88,0	1 023,9	1 438,4	22	65,4	22,7
Avril 2008	375,0	110,3	913,0	1 398,3	22	63,6	-2,8
Oct. 2008	401,9	185,3	873,3	1 460,4	22	66,4	4,4

**Tableau 2 : Volume des opérations de gré à gré conclues sur le marché des produits dérivés au Canada**  
**Synthèse des résultats des enquêtes**  
 En milliards de dollars É.-U.

	Produits dérivés de change			Nombre de jours ouvrables	Volume quotidien total moyen	Taux de variation (en %)
	Swaps de devises	Options	Total			
Oct. 2005	24,6	55,2	79,8	20	4,0	
Avril 2006	27,6	28,0	55,6	19	2,9	-27,5
Oct. 2006	18,5	25,5	44,0	21	2,1	-27,6
Avril 2007	22,6	36,4	59,1	20	3,0	42,9
Oct. 2007	24,0	44,2	68,1	22	3,1	3,3
Avril 2008	23,3	35,6	58,9	22	2,7	-12,9
Oct. 2008	21,1	39,0	60,1	22	2,7	0,0

**Tableau 3 : Volume total des opérations de change déclarées au Canada**  
En millions de dollars É.-U.

Instrument et contrepartie	\$ CAN contre \$ É.-U.			\$ É.-U. contre monnaies autres que \$ CAN			\$ CAN contre monnaies autres que \$ É.-U.			Toutes les autres paires de monnaies			Toutes les monnaies		
	Avr. 08	Oct. 08	Hausse en %	Avr. 08	Oct. 08	Hausse en %	Avr. 08	Oct. 08	Hausse en %	Avr. 08	Oct. 08	Hausse en %	Avr. 08	Oct. 08	Hausse en %
<b>Opérations au comptant</b>	221 017	241 033	9	124 707	124 611	0	16 118	15 730	-2	13 109	20 498	56	374 951	401 871	7
Établissements déclarants	73 131	40 519	-45	1 175	5 918	404	77	644	736	93	693	648	74 476	47 773	-36
Autres négociants	96 057	123 514	29	98 573	95 487	-3	7 299	4 071	-44	11 141	18 771	68	213 070	241 844	14
Autres institut. financières	20 856	31 182	50	18 646	17 227	-8	4 822	7 509	56	1 284	527	-59	45 609	56 444	24
Clients non financiers	30 973	45 818	48	6 312	5 980	-5	3 920	3 506	-11	591	506	-14	41 795	55 810	34
<b>Opérations à terme sec</b>	57 383	85 299	49	37 255	74 123	99	12 056	20 513	70	3 579	5 342	49	110 274	185 277	68
Établissements déclarants	2 109	4 962	135	312	919	194	58	58	1	12	133	1 057	2 491	6 072	144
Autres négociants	11 554	12 386	7	19 749	35 422	79	2 013	1 210	-40	2 224	3 595	62	35 540	52 612	48
Autres institut. financières	23 720	44 433	87	14 413	18 117	26	8 259	16 781	103	1 132	1 414	25	47 523	80 745	70
Clients non financiers	20 001	23 519	18	2 781	19 666	607	1 726	2 463	43	212	199	-6	24 720	45 847	85
<b>Swaps de taux de change</b>	670 335	588 574	-12	223 226	255 022	14	18 243	26 816	47	1 230	2 879	134	913 034	873 290	-4
Établissements déclarants	73 118	84 744	16	3 870	14 290	269	226	1 766	682	102	10	-90	77 316	100 810	30
Autres négociants	501 656	390 694	-22	186 285	195 357	5	2 976	7 333	146	610	1 262	107	691 528	594 647	-14
Autres institut. financières	62 008	76 983	24	26 066	36 424	40	10 709	14 902	39	389	213	-45	99 171	128 522	30
Clients non financiers	33 554	36 153	8	7 005	8 951	28	4 332	2 815	-35	129	1 393	980	45 019	49 312	10
<b>Total – établissements</b>	757 625	656 818	-13	309 966	347 391	12	12 649	15 083	19	14 180	24 465	73	1 094 420	1 043 758	-5
Établissements déclarants	148 358	130 224	-12	5 358	21 126	294	361	2 469	584	206	836	307	154 283	154 655	0
Autres	609 266	526 594	-14	304 608	326 265	7	12 288	12 615	3	13 974	23 628	69	940 137	889 103	-5
<b>Total – clients</b>	191 111	258 087	35	75 222	106 365	41	33 768	47 975	42	3 737	4 253	14	303 838	416 680	37
Institutions financières	106 584	152 598	43	59 124	71 768	21	23 790	39 191	65	2 805	2 155	-23	192 303	265 711	38
Clients non financiers	84 527	105 490	25	16 098	34 597	115	9 978	8 784	-12	932	2 098	125	111 535	150 969	35
<b>Volume total</b>	948 735	914 906	-4	385 188	453 756	18	46 417	63 058	36	17 918	28 718	60	1 398 258	1 460 438	4
<i>Swaps de devises</i>	17 231	17 193	0	7 098	3 204	-55	863	807	-6	42	139	235	23 329	21 119	-9
<i>Options de gré à gré</i>	28 526	27 953	-2	7 081	13 047	84	1 852	872	-53	168	587	250	35 550	38 984	10

**Tableau 4 : Volume des opérations de change traditionnelles déclarées au Canada, par instrument et par contrepartie**  
**Synthèse des résultats des enquêtes**  
 En milliards de dollars É.-U. (et ventilation en pourcentage)

	Instrument						Contrepartie							
							Établissements				Clients			
	Au comptant		À terme sec		Swaps de taux de change		Déclarants		Autres		Institutions financières		Clients non financiers	
Oct. 05	224	(23,1)	61	(6,3)	685	(70,7)	96	(9,9)	658	(67,8)	118	(12,1)	99	(10,2)
Avril 06	235	(23,5)	61	(6,1)	704	(70,4)	102	(10,2)	705	(70,5)	115	(11,5)	77	(7,7)
Oct. 06	239	(23,1)	63	(6,1)	732	(70,8)	100	(9,6)	710	(68,7)	138	(13,3)	87	(8,4)
Avril 07	236	(22,2)	74	(6,9)	756	(70,9)	94	(8,8)	698	(65,5)	166	(15,5)	109	(10,2)
Oct. 07	326	(22,7)	88	(6,1)	1 024	(71,2)	92	(6,4)	1 024	(71,2)	181	(12,6)	141	(9,8)
Avril 08	375	(26,8)	110	(7,9)	913	(65,3)	154	(11,0)	940	(67,2)	192	(13,8)	112	(8,0)
Oct. 08	402	(27,5)	185	(12,7)	873	(59,8)	155	(10,6)	889	(60,9)	266	(18,2)	151	(10,3)

**Tableau 5 : Volume des opérations de change traditionnelles au Canada,  
par monnaie**  
Synthèse des résultats des enquêtes  
Ventilation en pourcentage

<b>Monnaie</b>	<b>Octobre 2005</b>	<b>Avril 2006</b>	<b>Octobre 2006</b>	<b>Avril 2007</b>	<b>Octobre 2007</b>	<b>Avril 2008</b>	<b>Octobre 2008</b>
Dollar É.-U.	96,1	95,6	95,7	94,8	95,4	95,4	93,7
Dollar canadien	59,5	59,9	63,9	63,4	72,0	71,2	67,0
Euro	14,0	11,9	11,6	12,2	9,8	10,8	11,8
Livre sterling	5,8	5,9	6,3	7,2	6,1	5,0	5,0
Yen japonais	7,8	6,8	5,3	5,8	4,3	4,3	5,4
Dollar australien	3,6	5,3	5,7	3,6	2,6	2,8	2,0
Franc suisse	5,8	2,8	1,7	2,9	1,5	1,6	1,1
Autres monnaies	7,4	11,9	9,9	10,1	8,4	9,0	14,0
Toutes les monnaies [1]	200,0	200,0	200,0	200,0	200,0	200,0	200,0

(1) Comme chaque opération de change porte sur une paire de monnaies, la somme de toutes les opérations déclarées donne nécessairement 200 %.

**Tableau 6 : Volume des opérations de change déclarées au Canada, par échéance<sup>a</sup>**  
En millions de dollars É.-U.

Instrument	Octobre 2005		Avril 2006		Octobre 2006		Avril 2007		Octobre 2007		Avril 2008		Octobre 2008	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Opérations à terme sec</b>														
Jusqu'à un mois	42 527	69,1	45 619	70,0	49 262	75,9	39 657	50,7	44 800	49,7	45 817	40,6	80 421	42,0
D'un mois à un an	17 230	28,0	16 243	24,9	13 428	20,7	36 874	47,1	41 595	46,1	61 957	54,9	104 077	54,4
Plus d'un an	1 755	2,9	3 303	5,1	2 201	3,4	1 684	2,2	3 785	4,2	4 991	4,4	6 852	3,6
<b>Total</b>	<b>61 512</b>	<b>100,0</b>	<b>65 165</b>	<b>100,0</b>	<b>64 891</b>	<b>100,0</b>	<b>78 215</b>	<b>100,0</b>	<b>90 179</b>	<b>100,0</b>	<b>112 764</b>	<b>100,0</b>	<b>191 349</b>	<b>100,0</b>
<b>Swaps de taux de change</b>														
Jusqu'à un mois	619 313	81,5	662 480	86,0	686 896	85,9	670 283	81,8	872 910	79,7	789 189	79,7	736 124	75,6
D'un mois à un an	133 479	17,6	101 078	13,1	107 722	13,5	143 605	17,5	214 868	19,6	192 035	19,4	229 050	23,5
Plus d'un an	6 666	0,9	7 062	0,9	4 687	0,6	6 017	0,7	7 562	0,7	9 125	0,9	8 926	0,9
<b>Total</b>	<b>759 458</b>	<b>100,0</b>	<b>770 620</b>	<b>100,0</b>	<b>799 304</b>	<b>100,0</b>	<b>819 906</b>	<b>100,0</b>	<b>1 095 341</b>	<b>100,0</b>	<b>990 350</b>	<b>100,0</b>	<b>974 100</b>	<b>100,0</b>
<b>Options de gré à gré</b>														
Jusqu'à un mois	30 165	52,4	12 351	42,4	13 630	43,1	20 336	46,4	29 176	54,3	18 561	41,3	13 524	28,5
D'un à six mois	18 777	32,6	12 597	43,2	15 128	47,9	19 960	45,6	18 586	34,6	17 692	39,4	21 230	44,7
Plus de six mois	8 647	15,0	4 211	14,4	2 851	9,0	3 507	8,0	6 011	11,2	8 664	19,3	12 741	26,8
<b>Total</b>	<b>57 589</b>	<b>100,0</b>	<b>29 160</b>	<b>100,0</b>	<b>31 609</b>	<b>100,0</b>	<b>43 803</b>	<b>100,0</b>	<b>53 773</b>	<b>100,0</b>	<b>44 917</b>	<b>100,0</b>	<b>47 495</b>	<b>100,0</b>

a. Données non corrigées pour supprimer le double comptage.

**Tableau 7 : Modes d'exécution**  
**Ventilation en pourcentage**  
**Octobre 2008**

Classification	Modes d'exécution destinés aux négociants			Modes d'exécution destinés aux clients			TOTAL
	Négociation en ligne	Courtage électronique	Courtage traditionnel	Système de négociation client-courtier	Plateformes exclusives à une banque	Plateformes multibanques	
<b>Par paire de monnaies :</b>							
<b>Dollars canadiens contre</b>							
USD	37	26	12	21	1	3	100
Autre	23	5	0	56	2	14	100
<b>Dollars É.-U. contre</b>							
EUR	32	36	10	17	1	4	100
JPY	38	28	16	14	1	4	100
GBP	30	34	8	23	1	3	100
<b>Total – paires de monnaies</b>	<b>35</b>	<b>27</b>	<b>11</b>	<b>22</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>100</b>

<b>Par instrument :</b>							
Opérations au comptant	22	41	9	23	3	2	100
Opérations à terme sec	24	8	1	56	2	10	100
Swaps de taux de change	44	24	15	14	0	3	100
Swaps de devises	40	7	15	38	0	0	100
Options	32	39	2	27	0	0	100
<b>Total des instruments</b>	<b>35</b>	<b>27</b>	<b>11</b>	<b>22</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>100</b>

<b>Par contrepartie :</b>							
Avec des établissements déclarants	58	32	10	0	0	0	100
Avec d'autres négociants	44	38	17	0	1	1	100
Avec d'autres instut. financières	0	0	0	79	2	19	100
Avec des clients non financiers	0	0	0	93	5	2	100
<b>Total des contreparties</b>	<b>35</b>	<b>27</b>	<b>11</b>	<b>22</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>100</b>